ACB : NÉGOCIEZ VOS RÉMUNÉRATIONS !

ACB (AGENTS CONTRACTUELS BUDGET) CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

ACTUS MILITANTES



La question de votre rémunération reste entre vos mains : c'est au niveau local que tout se joue. Le SEA-UNSA vous accompagne pour analyser vos marges de négociation et faire valoir vos droits.

ACB : NEGOCIEZ VOS REMUNERATIONS !

La question de votre rémunération reste entre vos mains : c'est au niveau local que tout se joue. Le SEA-UNSA vous accompagne pour analyser vos marges de négociation et faire valoir vos droits.

En juin 2025, les EPLEFPA avaient la tâche de mettre en place, par le vote en CA, la trame nationale édictée par la DGER sous la forme d'un Cadre Local des conditions de travail des ACB. Après les nécessaires négociations au niveau local d'une partie des éléments, qui sont de la compétence des Conseil d'Administration, ces cadres ont ainsi été mis en place dans près de 90 % des établissements.

Et la rémunération dans tout ça ?

Pour rappel, les organisations syndicales et le GIP employeurs négocient actuellement, au niveau national, l'organisation du temps de travail des ACB. Quant à la rémunération lors des négociations locales, des messages contradictoires émanant de différents canaux ont brouillé les pistes, arguant que la rémunération sera bien négociée nationalement. Ces affirmations, au mieux

pro-actives, au pire mensongères, ne reflètent en rien la position “droit dans les bottes” de notre Ministère : Pour Mme la Ministre, le Cabinet et la DGER, c’est de la compétence des EPLEFPA, selon le principe d’autonomie, accordée par la loi, aux établissements d’enseignement agricole public.

Le SEA-UNSA s’est toujours battu, se bat et se battra encore pour que cette doctrine évolue. Mais à ce jour, force est de reconnaitre que l’initiative de la négociation reste entre les mains des agents contractuels sur budget au niveau local.

Que faire alors ?

Il faut pouvoir connaître et bien comprendre le budget de l’EPLEFPA pour que vous puissiez estimer concrètement quelles sont vos marges de manœuvre. Le SEA-UNSA peut vous former ou étudier les bilans de vos établissements.

Il faut vous fédérer, travailler et réfléchir ensemble, contacter et échanger avec d’autres ACB d’autres centres et bien entendu vos collègues titulaires, pour comparer vos conditions de rémunération, en fonction de vos missions et fonctions.

Le SEA-UNSA a toujours milité pour que les EPLEFPA se dotent de Commissions Locales où peuvent être abordées spécifiquement les conditions de travail et de rémunération des ACB, les représentants en Conseils des Centres et en CA peuvent demander que ces Commissions voient le jour.

C'est dans les conseils d'administration que se décident vos conditions de travail.

Pour être entendus, présentez-vous aux élections des conseils de perfectionnement, de centres, d'administration, le SEA vous y aide

Le SEA-UNSA sera toujours là cette année et celles d’après pour vous épauler face aux nombreuses situations personnelles ou d’équipe qui demandent à être éclaircies par nos expertises et nos conseils.

En adhérant au SEA-UNSA vous pourriez avoir :

- l’appui d’un groupe national qui travaille auprès du Ministère pour que nos statuts évoluent dans le bon sens, ainsi que d’un réseau régional qui peut être un appui directement dans chaque centre en cas de problèmes locaux.
- Nous pourrions alors par exemple vous épauler pour que vous puissiez créer un collectif et que certain(e)s puissent faire partie intégrante des instances locales que sont les Conseils de Perfectionnement, de Centre et d’Administration, conseils dont vous devez faire partie pour vous garantir de meilleures conditions de travail !

En nous rejoignant vous vous donnez les meilleurs moyens pour que vos droits soient garantis tous et toutes ensemble.

Contact pôle ACB Nicolas Zimny 06 25 30 32 02

Contactez vos représentants SEA-UNSA ou le Pôle Contractuel National pour vous aider à analyser vos situations et le cas échéant à engager des négociations salariales locales !